

Publié le 13 décembre 2021 à 06h30

## Vent porteur pour les éoliennes citoyennes d'Edern



Une partie des membres fondateurs avec Marie Guichaoua, chargée de projets énergie renouvelable citoyens au bureau d'études EO de Redon, vendredi, à l'ouverture de l'exposition. (Le Télégramme/Ronan Larvor)

Lecture : 3 minutes.

**C'est un projet qui pourrait être modèle : un parc éolien citoyen avec des engins de taille moyenne, porté par des agriculteurs et des riverains, appuyé par les collectivités et qui sera ouvert aux particuliers. Un point d'étape a eu lieu vendredi à Edern.**

La transparence est un des atouts de la société Énergie Glazik qui porte le projet de six éoliennes sur les hauteurs de Ty Fléhan au nord d'Edern. Vendredi, la petite équipe organisait une exposition en mairie pour présenter les dernières évolutions

du dossier ouvert en 2019. Elles ne sont pas d'ordre technique mais administratif. Le permis de construire devrait être déposé en janvier. Après deux mois d'instruction, il est attendu pour le printemps 2022. Le chantier ne va pas démarrer tout de suite car le mât de mesures installé sur le site restera sur place jusqu'à la fin de l'année. Les éoliennes pourraient être installées pour 2023. Avec une production de 9 600 MWh par an, elles assureront alors la consommation électrique annuelle de plus de 8 000 personnes (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

## Surface contrainte

Ce vendredi, les porteurs du projet ont présenté les plans de situation, réalisés par EO, bureau d'études spécialisé en énergie renouvelable citoyenne. On comprend l'étroite marge de manœuvre. La distance de 400 m des habitations délimite une surface réduite située au nord du village de Ty Fléhan, au niveau de la route de Gouezec. L'altitude maximum à cet endroit est de 235 m. Mais il y a d'autres contraintes : une ligne à haute tension coupe l'espace propice en deux avec une zone d'exclusion de 100 m de chaque côté. Et ce n'est pas tout, un peu plus au nord, c'est une zone militaire interdite (parachutage) qui fait barrage. Reste donc une petite surface pour les six engins.



Sur le site, on distingue un panneau à l'entrée du chemin qui mène au mât de mesures, visible à gauche. (Le Télégramme/Ronan Larvor)

## Investisseurs locaux

Les terres concernées appartiennent aux agriculteurs locaux qui sont aussi membres fondateurs, comme Pascal Chaussec, Emmanuel Guéguen ou Xavier Menez. Parmi les 14 fondateurs de la société Énergie Glazik, on trouve d'autres riverains, souvent retraités, comme Pierre Demeuré, Yves Creach et aussi la mairie d'Edern. D'autres partenaires sont présents sur le projet, en renfort financier : la Région Bretagne et la société d'économie mixte Énergies en Finistère. Il faut y ajouter la mairie de Briec et Quimper Bretagne Occidentale. Le projet éolien d'Edern, le seul réalisable sur l'agglomération vu le peu d'espace adéquat, est donc un vrai projet collectif et citoyen de territoire. « 20 % des parts de la société seront ouvertes au public quand nous aurons le permis de construire et affiné le budget », ajoute Pascal Chaussec. Le parc éolien représente un investissement de 6 M€. Sa petite taille lui permet d'obtenir un tarif fixe pour le rachat de l'électricité et donc de ne pas passer par appel d'offres moins sécurisant.

L'éolien est source de tensions. Le projet d'Edern a un autre atout : sa petite dimension. « Nous avons fait le choix d'engins de taille moyenne avec des mâts de 45 m de haut, soit 76 m au bout des pales », souligne Pascal Chaussec.

Tout tourne donc plutôt dans le bon sens à Edern.

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

**Je m'abonne**